



# *Les Verts Commission Mer et Littoral*

Grenoble, le 25 août 2005

## Réunion de la commission du 25 août 2005

---

Membres présents de la commission mer : Jean-Paul Declercq, Martine Rouzaud, Claude Beaujard, Françoise Tramoni, Christine Sandel, Michel Daverat, Marie-Cécile Seigle-Vatte, Edwige Fadeieff.

Personnes venues pour l'atelier pêche-pétrole en début de réunion :

Muriel Padovani-Lorioux, Joëlle Laporte-Maudire, Anne-Marie Declercq, Christine Lepaumier, Joël Bellenfant.

Membres excusés : Michèle Pendelièvre, Janick Moriceau

### Ordre du jour :

- 1) Pêche et gazole
  - 2) Registre International Français (RIF)
  - 3) Groupes de travail pour la rédaction du programme 2007
- 

#### **1) Pêche et gazole**

« Les problèmes rencontrés dans le secteur face à l'augmentation inéluctable du prix du gazole. Quelles propositions des Verts à court, moyen et long terme? »

L'atelier prévu n'a pas eu lieu suite à la défection de Janick Moriceau et de Michèle Pendelièvre, mais nous avons tenu une petite réunion avec les militants des journées d'été qui s'étaient déplacés.

#### Suggestions :

- Il est proposé de changer les engins de pêche, d'équiper les bateaux de voiles en complément ou de construire des bateaux équipés de mâts profilés (ex : le dernier bateau de l'équipe Cousteau)
- De mettre en place des systèmes alternatifs de propulsion. Joe Borg (président de la commission européenne en charge de la pêche) refuse d'attribuer des aides directes, mais est prêt à donner des aides pour améliorer les modes de propulsion.
  - Le COREMOD (Comité Régional de Modernisation) au Havre refuse de donner des aides énergétiques et refuse également l'augmentation de la taille des bateaux.
  - En Aquitaine, des aides directes ont été données en 2004-2005. Les professionnels sont aidés au niveau régional sur une aide à la re-motorisation (équipements de pots catalytiques) représentant 20% de l'équipement pour les navires de 20-25 mètres.
- Une aide directe au navire pourrait être donnée, avec un rapport entre la quantité de gazole utilisée et la quantité pêchée, afin d'encourager les techniques de pêche les moins gourmandes en gazole (Declercq).  
Il faudrait développer les récifs artificiels qui rapprocherait la ressource des côtes (Rouzaud).
- Donner des subventions aux engins dormants (casiers) et effectuer des pauses biologiques (suggestion CNRS Roscoff) pendant lesquelles un soutien rémunéré pour des formations serait donné (Pendelièvre).

### Posons les bonnes questions :

- Comment réduire la consommation ?
- Quels types de pêche on retient ?
- Quelles énergies promouvoir ?
- Quelles aides ? Soutien à la recherche ?
- Comment faire pour que l'Europe ne continue pas à piller les ressources ?
- Comment ne pas être dépendants des Etats-Unis et des pays producteurs de pétrole ?

Il faut dénoncer fortement la pêche et l'agriculture industrielles productivistes.

Approfondir et décliner les critères d'aides et de conditionnalités. Choix politique qui doit être fait nationalement par les Verts.

La plaisance (groupe de travail de la commission mer-littoral) doit faire également des propositions pour les gros bateaux à moteur.

Nous proposons une formation sur la gestion intégrée des zones côtières en Aquitaine au printemps 2006, où l'on intégrerait tous les usagers du littoral. Un GIP a déjà été fait sur l' Aquitaine ; une gestion intégrée des zones côtières est faite sur le Var.

### 2) Informations sur le Registre International Français (RIF) :

Le texte de la loi prévoyait une négociation syndicats-armateurs sur certains sujets, et des décrets tenant compte de ces discussions paritaires. Il y a blocage, et les décrets ne sont pas encore passés. Il n'est pas actuellement possible de savoir totalement ce que sera ce registre.

### 3) Groupes de travail pour la rédaction du programme 2007 :

Nous participons à 3 groupes en tant que commission.

#### **GT n° 3 « agriculture pêche » :**

- la pêche pourrait trouver sa place dans un grand ministère de la mer
- changer les engins de pêche (casiers pour les langoustines) avec étiquetage revalorisant comme les bars de ligne

**GT n° 4 « protection de la nature » :** Jean-Paul a listé les objectifs prioritaires que nous souhaitons voir dans le programme, soit dans les projets de lois, soit dans les engagements :

- remise en place de la loi littoral et application de celle-ci aux rias et aux estuaires
- soutien aux projets d'espaces protégés sur le littoral (ex : mer d'Iroise en Bretagne, ainsi que ceux recensés dans toutes les régions)
- mise en place d'un corps de gardes-côtes européen (et surtout pas français, car seule une structure supranationale est en mesure d'agir pour l'intérêt commun avec un budget suffisant)
- la protection du littoral va de pair avec une nouvelle loi permettant d'ouvrir l'accès à l'habitat aux locaux près de leur lieu de travail.
- Verdir les DIREN et nécessité d'un grand ministère de l'environnement
- Légiférer sur les sols (problématique des paysages, de l'eau, de la biodiversité, de l'imperméabilisation des sols)
- Travailler en co-élaboration avec les associations WWF, Greenpeace, FNE, etc...

#### **GT n° 9 « aménagement du territoire » :**

- ⇒ Pour information au Collège Exécutif : Ce groupe a été transformé en aménagement des grandes villes par la participation des membres présents (Ferri, Desessard, élus de Grenoble...)

### 4) Points divers :

**AGLIA** : tous les professionnels du Golfe de Gascogne y sont représentés (Aquitaine, Poitou-Charentes, Bretagne).

La Bretagne représente le plus gros tonnage. Janick prend du poids dans cette structure.

Michel Daverat plus spécialisé sur l'aquaculture et la crise de l'huître y participe également. Le comité des scientifiques prend de l'ampleur au niveau national.

**Campagne « laisse-béton »** : des pétitions ont été faites avec la participation de nombreuses associations (Pays Basque, Landes, pays de Lorient, La Rochelle). Campagne bien médiatisée et suivie par la population, à laquelle a participé Yann Wehring.

La région PACA l'a faite également et a mis l'accent sur l'étang de Berre. En Pays de Loire pas de propositions d'actions mais uniquement 150 affiches reçues récemment.

C'est une action qui correspondait à l'actualité (venue de Chirac à Rochefort) et a permis une réaction nationale.

Conservatoire du littoral et conseils des rivages :

Loi littoral. Christine Sandel et Martine Rouzaud suivent en concertation les travaux en cours.

PADUC (Plan de développement rural de la Corse) : Françoise Tramoni

Pour l'exécutif le but est de construire sur le littoral. Il y a un collectif sur la Corse pour la préservation du littoral qui demande une d'étude d'impact environnemental avant la mise en place du PADUC.

Le Conservatoire a racheté des terrains dans le sud dans que le DPM soit acté. Le Conservatoire accepte de faire un sentier mais ferme les accès actuels du littoral à la population locale.

**Prochaine réunion de la commission mer - gestion du littoral :**

La date de la réunion suivante, à faire pendant le dernier trimestre de l'année 2005, n'a pas été fixée le 25 août.

Au moment où ce CR vous est envoyé, cette date est fixée.

En effet, suite à l'atelier « pression foncière sur le littoral », une Convention sur ce sujet est organisée le vendredi 2 décembre à Rochefort.

Le bureau de la commission a donc choisi de faire la prochaine réunion

**samedi 3 décembre 2005**  
**de 09h30 à 13h00**  
**Salle 6 - Palais des Congrès**  
**Avenue De Gaulle à Rochefort**

Merci à chacun d'envoyer des propositions pour l'ordre du jour de la réunion de notre Commission.

Nous ferons suivre l'ordre du jour et toutes les informations sur la Convention dès que nous aurons ces informations en notre possession.

Un hébergement est prévu à l'auberge de jeunesse, rue de la République à Rochefort (à 5 mn du lieu de la réunion). Le tarif est de 9,30 euros la nuit, 3,35 euros pour le petit déjeuner. Merci à chacun de donner rapidement, pour la copine qui s'occupe de l'organisation, les demandes de réservation pour jeudi soir, vendredi soir, et samedi soir.